



Ministère de l'Intérieur

Préfecture de la Guadeloupe

**Appel d'offre Assistance à maîtrise  
d'ouvrage pour la mise en œuvre, le suivi et  
l'évaluation du contrat de convergence et  
de transformation 2019/2022**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

**Numéro de consultation : marcheAMO**

**Procédure de passation : Appel d'offres ouvert**



## Table des matières

Contexte .....	4
Maître d'ouvrage .....	5
Objet de la consultation .....	5
Description de la prestation .....	5
Phase 1/ Réaliser une évaluation ex ante du plan et du contrat de convergence et de transformation en vue d'optimiser la stratégie de convergence .....	5
Phase 2/ Construire un référentiel d'évaluation et des outils de suivi.....	7
Phase 3/ Évaluer le contrat de convergence et de transformation et suivre sa mise en œuvre .....	9
Conditions d'exercice de la prestation.....	11
Attendus .....	11
Pilotage.....	11
Livrables.....	11
Propriété intellectuelle.....	12
Communication .....	12
Calendrier .....	12

## Contexte

La loi n°2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer (EROM) reconnaît aux populations des outre-mer le droit à l'égalité réelle au sein du peuple français. Elle a pour objectifs de résorber les écarts de développement économique, social, sanitaire, de protection ainsi que les écarts de valorisation environnementale, de diminuer les différences d'accès aux soins, à l'éducation, à la formation professionnelle, à la culture, aux services publics, aux nouvelles technologies et à l'audiovisuel entre le territoire hexagonal et la Guadeloupe. Elle vise également à réduire les écarts en termes de niveaux de vie et de revenus. Dans son article 7, la loi EROM définit le plan de convergence et de transformation comme instrument de mise en œuvre. Celui-ci fixe les orientations et précise les mesures visant à déployer de manière opérationnelle les objectifs susmentionnés. Le plan de convergence et de transformation a donc pour objectif de partager une stratégie de territoire de moyen terme entre l'État, le conseil régional, le conseil départemental et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Le plan de convergence de la Guadeloupe, d'une durée de 10 ans (2019-2028), a été signé le 31 décembre 2018 par l'État, le Conseil régional, le Conseil départemental et les six EPCI concernés. Il embrasse les enjeux majeurs du territoire et les préoccupations des habitants, tels que l'emploi, l'eau, les déchets, les transports, ou encore l'attractivité du territoire. Il s'appuie sur les différents documents de planification du territoire dont le Schéma d'Aménagement Régional (SAR), et le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Le contrat de convergence et de transformation, en application de l'article 9 de la loi susmentionnée, signé le 8 juillet 2019, décline le plan de convergence en mesures opérationnelles. Il constitue un plan d'actions opérationnel visant à définir, cofinancer et mener à terme des projets permettant de réduire les écarts de développement constatés entre la Guadeloupe et l'hexagone et à respecter les 17 objectifs de développement durable, ainsi que les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et l'approche intégrée de l'égalité femme-homme.

Il s'articule autour de 5 axes : cohésion des territoires, mobilité multimodale, territoires résilients, territoires d'innovation et de rayonnement, cohésion sociale et employabilité.

Signé pour une durée de 4 ans (2019-2022), il remplace le Contrat de Plan État Région (CPER) 2015-2020 de manière rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Une clause de revoyure est intégrée dans le contrat. Prévue courant 2020, elle vise à ajuster si nécessaire la programmation des projets sur la période 2021-2022, au regard d'un premier bilan de mise en œuvre à la mi-année 2020 et des orientations des nouveaux programmes opérationnel européens sur la période post 2020.

## Maître d'ouvrage

Pouvoir adjudicateur - Maître d'ouvrage :

Préfecture de Guadeloupe

Palais d'Orléans

rue Lardenoy

97 100 BASSE TERRE

ci-après désigné « le maître d'ouvrage »,

Le maître d'ouvrage est représenté par Monsieur le Préfet de la région Guadeloupe.

## Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la désignation d'un ou plusieurs prestataires pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan de convergence de la Région Guadeloupe, ainsi que du contrat de convergence et de transformation 2019- 2022.

La mission de l'AMO visera à :

- Examiner le plan et le contrat en cours et optimiser la stratégie de convergence,
- Identifier des indicateurs pertinents pour assurer le suivi du plan/contrat et mesurer la convergence ;
- Évaluer le plan et le contrat en cours.

Le présent marché fait l'objet d'un lot unique.

## Description de la prestation

Le marché est constitué de trois missions fermes et d'une prestation supplémentaire éventuelle.

### **Phase 1/ Réaliser une évaluation ex ante du plan et du contrat de convergence et de transformation en vue d'optimiser la stratégie de convergence**

L'évaluation ex-ante vise à **analyser** le plan et le contrat de convergence et de transformation, et à **proposer des mesures d'optimisation** de la stratégie de convergence, en vue de la clause de revoyure prévue dans le contrat.

**1. Le prestataire analysera le plan ainsi que le contrat de convergence et de transformation**, tant au regard des attendus de la Loi EROM que des besoins identifiés du territoire, dans un objectif d'optimisation de la stratégie de convergence guadeloupéenne.

À cette fin, en lien avec les objectifs fixés par la Loi, le prestataire :

- **Établira un état des lieux socio-économique** à l'échelle du territoire et à celle des différents EPCI ;

Il s'arrêtera entre autres sur les points faibles et les points forts de la Guadeloupe. Il identifiera les domaines -économiques, sociaux...- et les filières économiques où le territoire est déjà compétitif. Il identifiera par secteur clefs les acteurs tous confondus, publics, privés qui concourent à la convergence.

Il s'appuiera notamment sur une analyse documentaire (législation en vigueur, contrats et plans signés dans les DOM-TOM, contrat et plan guadeloupéen, diagnostics de territoires de l'INSEE et données de l'IEDOM), et pourra prévoir des entretiens exploratoires avec les signataires du plan et du contrat de convergence et de transformation. Un comparatif avec les autres DOM est également attendu.

- Proposera un **diagnostic du plan et du contrat, notamment sur leur cohérence** au regard des objectifs de convergence à atteindre et issu de l'analyse fondée sur l'état des lieux.

## **2. Cette démarche permettra au prestataire d'examiner le plan et contrat et d'y apporter des pistes d'amélioration.**

- L'examen en question **s'intéressa au plan et au contrat dans leur ensemble**, ainsi qu'aux processus de mise en œuvre des objectifs, aux actions inscrites dans le contrat et à leur réalisation, incluant une priorisation éventuelle et à tout le moins, le calendrier de mise en œuvre.

Le prestataire **identifiera les actions non inscrites (publiques comme privées)** qui pourraient avoir un impact sur le processus de convergence et qu'il conviendrait d'ajouter au contrat. À cette fin, le prestataire émettra des préconisations d'actions et identifiera les porteurs de projets ; il définira les **coopérations** possibles entre acteurs publics et entre acteurs privés et publics susceptibles d'intérêt pour atteindre la convergence souhaitée.

Dans le cadre de la clause de revoyure et d'une éventuelle réorientation du plan à mi-parcours, l'expertise permettra de **revisiter, si nécessaire, le plan et de proposer alors divers scénarii de stratégie** et d'actions visant à définir une trajectoire de convergence, planifiée selon la durée du plan, et de recalibrer le contrat et les indicateurs en conséquence.

Cette expertise fera l'objet d'une restitution pouvant conduire à un échange contradictoire avec le comité de pilotage du plan et du contrat. Ce dernier pourra éventuellement demander un approfondissement de l'expertise technique présentée.

### Calendrier de réalisation et livrables :

La phase 1 devra faire l'objet de plusieurs livrables, incluant la présentation de l'examen du plan et du contrat, et les propositions relatives aux actions et aux contrats, dont les coopérations entre acteurs, au plus tard pour le 31 mars 2020.

Ces livrables devront faire l'objet d'une présentation détaillée dans l'offre. Ils comprendront au moins un rapport avec des propositions.

Le comité de pilotage du contrat de convergence et de transformation étudiera les propositions et préconisations. Il pourra faire évoluer la mise en œuvre du plan et contrat en conséquence dans le cadre de la clause de revoyure du contrat à mi- parcours.



## **Phase 2/ Construire un référentiel d'évaluation et des outils de suivi**

### **1. Le prestataire proposera un dispositif de suivi financier et comptable du contrat de convergence.**

Le prestataire proposera une méthode et des outils de suivi comptable et financier au niveau de l'opération, du volet, de l'objectif et du sous objectif du contrat et qui permettra de suivre au fil de l'eau l'avancée de contrat. Il proposera des outils de suivi partagés entre partenaires, et s'appuyant sur les outils déjà existants et utilisés par ces derniers, dont les tableaux financiers relatifs aux fonds européens.

Ces outils devront obligatoirement intégrer des **matrices financières** permettant un suivi par projet et une programmation financière.

Il n'est pas attendu dans cette phase que le prestataire renseigne les outils (voir Prestation Supplémentaire Éventuelle supra).

### **2. Le prestataire construira un référentiel d'évaluation.**

Le prestataire constituera un référentiel d'évaluation pertinent basé sur le plan/contrat en cours et devra intégrer dans sa réflexion les conclusions issues de la phase 1.

Pour cela le prestataire :

- **Définira les objectifs de l'évaluation ainsi que les grandes questions évaluatives afférentes**, conformément aux méthodologies classiques de l'évaluation, et en lien étroit avec le maître d'ouvrage. Elle portera principalement sur le processus de convergence, mais pourra être ouverte sur le pilotage du contrat et sur son efficacité.

- **Proposera une méthode de sélection des indicateurs**, qui pourront affiner ceux présents dans le plan et dans le contrat, au regard des objectifs de convergence.

Il s'appuiera sur les **indicateurs** identifiés par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et sur les indicateurs locaux inscrits dans le plan et le contrat de convergence et de transformation, qu'il analysera.

La convergence souhaitée s'inscrivant sur une longue durée (10 ans), les indicateurs sélectionnés devront être pérennes et pouvoir être suivis sur du long terme. Ils devront préalablement exister – indicateurs de référence- ou être facilement accessibles.

Outre les indicateurs, des objectifs de performance par indicateurs seront proposés par le prestataire, permettant de définir les objectifs que les partenaires se fixent à 10 ans en termes de convergence.

Outre les indicateurs de performance, des indicateurs d'efficacité et d'efficacité devront être inclus dans le référentiel d'évaluation.

- **Établira un processus de recueil des indicateurs**, en lien avec les signataires du plan et du contrat de convergence et de transformation et avec les acteurs du domaine concerné (services de l'État, de la région, du département, des établissements publics de coopération intercommunale...)



L'évaluation devra être prévue de manière globale, ainsi qu'à chaque niveau du plan et du contrat (objectifs stratégiques, volets, actions).

Le dispositif d'évaluation doit être simple et reposer sur des indicateurs pertinents, fiables, et facilement accessibles. Ils doivent être disponibles et peu nombreux, pour garantir l'utilité de l'évaluation.

Le prestataire présentera le référentiel d'évaluation devant les instances du contrat (comité technique/comité de pilotage). Elles pourront demander des amendements le cas échéant, et valideront le référentiel définitif.

#### Calendrier de réalisation et livrables :

Il est ici précisé que la phase 2 peut démarrer concomitamment à la phase 1. Elle devra toutefois intégrer les conclusions de la phase 1 en temps que de besoin.

La phase 2 devra faire l'objet de plusieurs livrables, incluant un référentiel d'évaluation, dans les six mois suivant la signature du présent marché et au plus tard au 30 juin 2020.

La forme de ces livrables, laissée au libre-choix du prestataire, devra être présentée dans l'offre.

## **Phase 3/ Évaluer le contrat de convergence et de transformation et suivre sa mise en œuvre**

### **1. Le prestataire réalisera l'évaluation du plan et du contrat de convergence et de transformation.**

Dans un calendrier à définir avec le comité de pilotage du contrat, et en fonction de la finalisation des phases antérieures, **conformément aux référentiels et outils construits en phase 2**, le prestataire :

- **Procédera à l'analyse**, projet par projet, volet par volet du CCT, objectif stratégique par objectif stratégique, et de manière globale, conformément au référentiel d'évaluation.
- **S'appuiera sur le dispositif de comitologie** du plan et du contrat. Il présentera l'évaluation auprès du comité technique et du comité de pilotage du plan et du contrat.
- **Présentera l'évaluation, notamment financière et de convergence**, au plus tard en novembre 2022, auprès du comité technique et du comité de pilotage du plan et du contrat. Il pourra ainsi préconiser, au regard de l'évaluation et des conditions de faisabilité territoriale, de nouvelles actions de convergence au comité technique du plan et du contrat.

### **2. Le prestataire assurera le suivi de la mise en œuvre du contrat -Prestation supplémentaire éventuelle (PSE) - :**

Les spécifications ci-après présentées constituent une prestation supplémentaire éventuelle, conformément à la législation en vigueur : les candidats sont libres d'y répondre dans leur offre ; de la même manière, le maître d'ouvrage se réserve le droit de commander ou de ne pas commander cette prestation lors de la signature du marché.

Le prestataire assurera le suivi de la mise en œuvre et de la réalisation du contrat, en appui au comité technique et au comité de pilotage.

À ce titre,

- Il assurera le **suivi comptable** avant chaque comité technique et comité de pilotage, à savoir tous 3 à 4 mois, et suivra la performance de convergence (indicateurs).

- Il assurera le **secrétariat du comité technique et du comité de pilotage**.

En lien étroit avec le maître d'ouvrage et avec les différents signataires du plan et du contrat, il aura pour missions :

- L'organisation des comités techniques et des comités de pilotage : convocations, ordre du jour, support des réunions ; il s'assurera de la disponibilité et de la mobilisation des partenaires du plan et du contrat de convergence et de transformation ;
- La rédaction des comptes rendus et relevés de décisions ;
- La mise à jour des outils de suivis en amont des comités techniques et comités de pilotage, et en aval, en fonction des décisions prises par ces instances.

### Calendrier de réalisation et livrables :

Il est ici précisé que la phase 3 se déroule après les phases 1 et 2, sauf en ce qui concerne la prestation supplémentaire éventuelle, concomitante aux phases 1 et 2.

Cette phase devra faire l'objet de plusieurs livrables, incluant des évaluations annuelles, dans un calendrier qui devra faire l'objet d'une proposition argumentée dans l'offre. Un premier livrable est attendu pour le 31 décembre 2020 au plus tard.

La forme de ces livrables, laissée au libre-choix du prestataire, devra, de la même manière, être présentée dans l'offre.

Le comité de pilotage du contrat de convergence et de transformation étudiera les propositions et préconisations. Il pourra faire évoluer la mise en œuvre du plan et du contrat en conséquence.

# Conditions d'exercice de la prestation

## Attendus

Le prestataire devra mettre à disposition le personnel nécessaire, incluant des heures sous clauses sociales. Une proposition intégrant des clauses environnementales serait un plus.

Les candidats doivent impérativement évaluer dans leur offre, pour chacune des missions, le temps dévolu par intervenant, et le nombre d'intervenant par phase au sein de son équipe.

Eu égard à l'importance du plan de convergence pour la Guadeloupe, il est attendu une prestation de haute qualité, ce qui implique une équipe de professionnels expérimentés et compétents dans le domaine de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en contractualisation publique, une forte expérience en matière d'évaluation des politiques publiques, une expertise sur l'accompagnement des acteurs des politiques publiques et sur les politiques de développement territoriale. La connaissance du territoire de la Guadeloupe est obligatoire.

Des références, ainsi que les CV des intervenants, devront être fournis à l'appui du mémoire technique.

## Pilotage

Des échanges réguliers, en lien avec les partenaires financiers, doivent être prévus par le prestataire avec le maître d'ouvrage. Ce dernier pourra en outre solliciter le prestataire pour des réunions dédiées, sous format comité de pilotage de l'AMO, en temps que de besoin. L'AMO devra être présente aux différentes réunions qui seront mises en place.

Le prestataire devra s'engager à rencontrer régulièrement les signataires du contrat et du plan afin de réaliser la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans de bonnes conditions.

Le plan et le contrat étant des outils partenariaux, le prestataire présentera la méthodologie et les résultats du travail réalisé, auprès du comité technique et du comité de pilotage du plan et du contrat, sur demande du maître d'ouvrage.

Si des visioconférences sont possibles, une présence physique régulière sur le territoire de la Guadeloupe est toutefois indispensable. Une bonne connaissance du territoire de la Guadeloupe et de ses enjeux est attendue.

## Livrables

Le prestataire devra fournir des livrables simples et complets, dont la forme est laissée à son libre choix : À minima, en fonction des lots concernés, un rapport d'expertise et d'optimisation de la stratégie de convergence, incluant des préconisations argumentées, un référentiel d'évaluation, des rapports d'évaluation incluant des préconisations et pistes d'amélioration.

Ces livrables devront faire l'objet d'une présentation détaillée dans l'offre, incluant un calendrier et échéancier de remise de ces documents.

Dans le cas où des compléments ou des modifications seraient nécessaires sur les livrables produits par l'AMO, une modification du contenu ou de la forme des livrables pourra être demandée par le pouvoir adjudicateur. Celle-ci est considérée comme incluse dans le prix de la mission.

Il est spécifié que tout document numérique devra être transmis en format Microsoft ou Libre Office et en format Pdf pour pouvoir être accessible à l'ensemble des partenaires du contrat de convergence et de transformation.

## **Propriété intellectuelle**

L'ensemble des documents livrés pour la mise en œuvre du présent marché, incluant les outils de suivi développés, appartiendra au pouvoir adjudicateur à la fin de la prestation, conformément à l'article B-25 du CCAG-PI.

## **Communication**

La communication sur le plan et le contrat de convergence et de transformation, ainsi que sur leur degré de réalisation et évaluation est assurée uniquement par leurs signataires. Toutefois, le prestataire proposera des outils de communication et des conseils en opportunité.

## **Calendrier**

Le marché se déroulera à partir de sa notification courant 2019 et jusqu'au 31/12/2022.

Les candidats devront présenter un déroulement prévisionnel de la prestation par phase, incluant les temps de préparation, de recueil de l'information, d'analyse, de propositions, ainsi que les temps de rencontres dédiés, dont les comités techniques, comité de pilotage et groupes ad hoc, constituant la comitologie du plan et du contrat de convergence et de transformation.